

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-11-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 11<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Karine St-Arnaud  
Chantale Hamelin  
Joëlle Genois  
Esther Savard  
Anick Leclerc

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

**Rés.2013-11-233**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Dépôt procès-verbaux de mise en candidature et du scrutin
5. Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013
6. Adoption des comptes à payer
7. Nomination d'un maire suppléant
8. Nomination de représentants MRC de Portneuf
9. Formation élus municipaux
10. Adoption règlement, zone Af/a-110
11. Avis de motion, règlement emprunt 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenue – phase III
12. Avis de motion, règlement prescrivant les modalités relatives aux matières résiduelles

13. Mandat aviseurs légaux, propriété 391 1<sup>re</sup> Avenue
14. Autorisation asphaltage
15. Programme climat municipalités
16. Festival des pompiers
17. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
18. Contribution financière, Saint-Vincent-de-Paul
19. Appui à La course de la banquise Portneuf Alcoa (reporté)
20. Période de questions sur les sujets traités.
21. Levée de l'assemblée

#### **Période de questions**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h32 Fin : 19h40

#### **Dépôt du bordereau de correspondance**

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 novembre 2013. (du 2 octobre au 11 novembre 2013)

#### **Dépôt procès-verbaux de mise en candidature et du scrutin**

Les procès-verbaux de la fin de la mise en candidature le 4 octobre 2013 et du jour du scrutin le 3 novembre 2013 sont déposés au conseil municipal le 11 novembre 2013.

#### **Rés.2013-11-234**

##### **Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013.**

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 1<sup>er</sup> octobre 2013 soit accepté tel que présenté.

#### **Rés.2013-11-235**

##### **Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 635 974.19 \$.

Liste des comptes à payer	298 411.90 \$
Liste des chèques émis	148 072.04 \$
Liste transaction internet	70 951.53 \$
Liste chèques manuels	40 737.40 \$
Liste des paiements ACP	810.39 \$
Liste des chèques salaire	666.27 \$
Liste des salaires	76 324.66 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

**Rés.2013-11-236      Nomination d'un maire suppléant**

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** madame la conseillère Chantale Hamelin soit nommé (e) maire suppléante de la Ville de Portneuf et ce pour une période de 12 mois (12 novembre 2013 au 11 novembre 2014).

**QUE** madame la conseillère Diane Godin soit nommé (e) maire suppléante de la Ville de Portneuf et ce pour une période de 12 mois (12 novembre 2014 au 10 novembre 2015).

**Rés.2013-11-237      Nomination de représentants MRC de Portneuf**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** mesdames les conseillères Diane Godin, Karine St-Arnaud, Chantale Hamelin, Joëlle Genois, Esther Savard, Anick Leclerc soient nommées représentantes substituts pour la Ville de Portneuf auprès de la Municipalité régionale du comté de Portneuf.

**Rés.2013-11-238      Formation élus municipaux**

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** mesdames Karine St-Arnaud et Joëlle Genois soient autorisées à participer à la formation pour les nouveaux élus donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités le 11 janvier 2014 (Rôles et responsabilités des élus), le 3 mai 2014 (Maîtrisez vos dossiers municipaux) et le 22 mars 2014 (Le Comportement éthique) à Saint-Marc-des-Carrières, pour un coût maximal de 1 828.08 \$ taxes incluses.

**QUE** tous les frais de déplacements seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.2013-11-239      Adoption règlement, zone Af/a-110**

**Attendu qu'**une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le règlement #145 « Modifiant le règlement de zonage 116 afin de permettre la construction résidentielle dans la zone Af/a-110» soit adopté.

**Avis de motion, règlement emprunt 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Avenue – phase III**

Je, Esther Savard, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt concernant les travaux de réfection de la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> Avenue ainsi que les rues transversales – phase III.

**Avis de motion, règlement prescrivant les modalités relatives aux matières résiduelles**

Je, Anick Leclerc, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement prescrivant les modalités relatives aux matières résiduelles.

**Rés.2013-11-240      Mandat aux aviseurs légaux, propriété 391 1<sup>re</sup> Avenue**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** la Ville de Portneuf mandate Tremblay Bois Mignault Lemay, avocats à déposer une procédure judiciaire devant la Cour dans le dossier du 391 1<sup>re</sup> Avenue portant le matricule 9873 10 3704.

**Rés.2013-11-241      Autorisation asphaltage**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal autorise une dépense de 7 487.17 \$ taxes incluses pour des travaux d'asphaltage dans le Côteau-des-Roches et l'avenue Saint-Louis.

**Rés.2013-11-242      Programme Climat Municipalités**

**Considérant** l'élaboration du plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

**Considérant que** 20 actions découlent de ce plan d'action;

**Considérant que** ces 20 actions sont projetées à court terme, soit dans un horizon 2013-2017;

**Considérant que** le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

**Considérant que** la Ville de Portneuf a adhéré au programme Climat municipalités du MDDEFP;

**Considérant que** dans le cadre de ce programme, la Ville de Portneuf doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

**QUE** la présente annule la résolution numéro 2013-10-224 adoptée à la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

**QUE** la Ville de Portneuf adopte une cible volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 3% pour la section corporative par rapport à l'année 2009, dans le cadre du « Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2013-2017 ».

**Rés.2013-11-243 Festival des pompiers**

**Considérant que** la brigade des incendies de la Ville de Portneuf sera l'hôte du Festival des pompiers 2014;

Il est proposé par madame la conseillère Anick Leclerc et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf, au besoin, supportera financièrement tout dépassement des coûts s'il y a lieu concernant l'organisation du Festival des pompiers 2014 jusqu'à un maximum de 10 000 \$.

**Rés.2013-11-244 Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.**

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte les prévisions budgétaires 2014 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et accepte de verser la quote-part estimée à 265 978.34 \$.

**Rés.2013-11-245 Contribution financière, Saint-Vincent de Paul**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ à la Saint-Vincent-de-Paul.

**Période de questions sur les sujets traités**

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h52 Fin : 19h55

**Ajournement de l'assemblée**

Madame la conseillère Chantale Hamelin ajourne l'assemblée au jeudi 21 novembre à 19 :30 hres.

---

Maire

---

Greffière